Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

ALLOCATIONS FAMILIALES les Caf en Île-de-France

N°38 -Février 2017

BULLETIN D'INFORMATION DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

Les allocataires du Revenu de solidarité active en Île-de-France au 30 septembre 2016

Au titre de septembre 2016, 321 500 foyers résidant en Île-de-France bénéficient du Revenu de solidarité active socle (Rsa) versé par les Caisses d'allocations familiales (Caf). La décroissance du nombre de bénéficiaires en glissement annuel observée fin juin 2016 (- 0,8 %) se poursuit. Les effectifs connaissent une baisse de – 3,4 % entre septembre 2015 et septembre 2016 : le nombre d'entrants baisse alors que le nombre de sortants augmente. Finalement, cette décroissance est due, d'une part à des facteurs tendanciels mais également à la non-automaticité de la demande de Rsa lorsque l'on bénéficie de la prime d'activité. Au cours de ce 3ème trimestre, les Caf d'Île-de-France ont versé plus de 156,4 millions d'euros au titre du Rsa socle, c'est 2 % (ou 3,1 millions) de plus qu'au deuxième trimestre.

Une diminution trimestrielle du nombre de bénéficiaires du Rsa socle qui se poursuit

Au titre de septembre 2016, la composante socle du Revenu de solidarité active (Rsa) est versée par les Caf d'Île-de-France à près de 321 500 foyers (cf. tableau 1.), soit 5,2 % de la population francilienne ; 172 perçoivent le Rsa jeunes. En fonction de leurs ressources, les foyers peuvent cumuler la prime d'activité et le Rsa socle ; en effet près de 47 700 foyers allocataires franciliens sont concernés par ce cumul des deux prestations soit 14,8 % de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa socle.

Le nombre d'allocataires de cette composante du Rsa accuse une baisse de - 1,2 % entre juin et septembre 2016, c'est plus qu'au trimestre précédent. Au niveau départemental, ce sont les Yvelines qui voient leurs effectifs d'allocataires du Rsa socle se réduire le plus significativement avec - 4,3 % contre - 0,5 % en Seine-Saint-Denis.

En glissement annuel, la décroissance est encore plus accentuée en cette fin de 3ème trimestre, elle atteint - 3,4 % entre septembre 2015 et 2016 alors qu'elle était de – 0,8 % entre juin 2015 et juin 2016 (cf. figure 1.).

Tableau 1. Répartition des bénéficiaires du Rsa socle, en Île-de-France, par département, au 30 septembre 2016

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Seulement Rsa socle	53 247	25 285	70 581	33 939	24 261	17 637	21 474	27 444	273 868
Rsa socle + Prime d'activité	10 666	4 836	9 970	5 298	4 553	3 491	4 181	4 664	47 659
Total Rsa socle	**63 913**	**30 121**	**80 551**	**39 237**	**28 814**	**21 128**	**25 655**	**32 108**	**321 527**
Dont Rsa majoré	3 737	2 553	8 484	3 786	4 131	2 276	3 439	4 134	32 540
Dont Rsa jeunes	27	17	28	24	20	15	18	23	172
Personnes couvertes par le Rsa	**98 596**	**53 469**	**168 182**	**75 331**	**60 347**	**40 816**	**53 428**	**68 228**	**618 397**
Évolution 30-09-2016/30-06-2016 (en %)*	-0,8	-1,6	-0,5	-0,7	-2,0	-4,3	-0,8	-1,0	-1,2

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, septembre 2016.
*Évolution trimestrielle du Rsa.
Lecture : Fin septembre 2016, le nombre d'allocataires parisiens du Rsa socle s'établit à 63 913.

Figure 1. Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa socle en fin de trimestre et évolution en glissement annuel

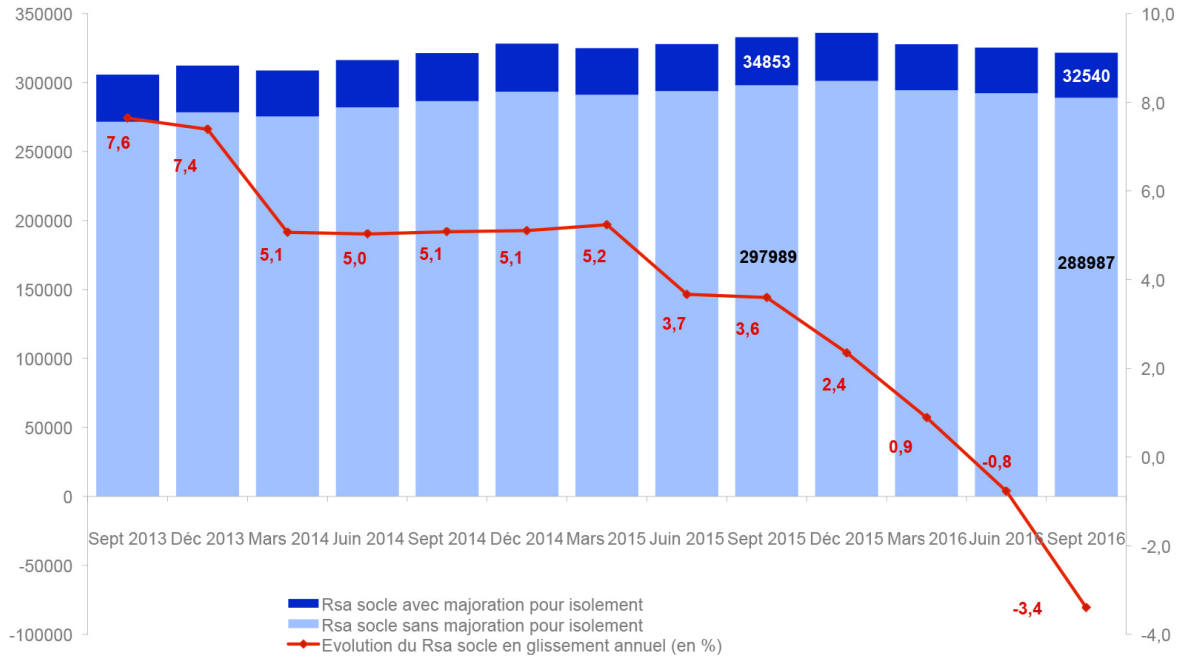

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016. (1)
Lecture : En septembre 2015, le nombre de bénéficiaires du Rsa majoré est de 34 853.

Cette diminution concerne l'ensemble des foyers, qu'ils bénéficient ou non d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Les effectifs du Rsa socle majoré s'élèvent à 32 500 bénéficiaires contre 34 900 un an auparavant. Cette baisse de - 6,6 % confirme la décroissance observée précédemment, et n'a jamais été aussi importante.

La variation du nombre de bénéficiaires du Rsa socle d'un trimestre à l'autre (cf. figure 2. et 3.) peut se décomposer en fonction du nombre d'ouvertures de droit et du nombre de fins de droit au Rsa. Après une relative stabilité jusqu'en décembre 2015, le nombre d'entrants baisse régulièrement chaque trimestre et atteint 32 200 en septembre 2016. À l'inverse, le nombre de sortants a augmenté en mars 2016, et diminue depuis deux trimestres pour atteindre 33 800 foyers en septembre. Le nombre de bénéficiaires du Rsa socle connaît ainsi une baisse entre juin et septembre 2016 (- 3 800), le nombre des entrants étant inférieur à celui des sortants. Sur un an, les effectifs décroissent de – 11 300 foyers (soit – 3,4 %) entre septembre 2015 et septembre 2016.

Finalement, cette décroissance est due (2) , d'une part à des facteurs tendanciels (amélioration de la situation de l'emploi,...) mais résulte également de la non-automaticité de la demande de Rsa lorsque l'on bénéficie de la prime d'activité, ce qui conduit à ce que des allocataires qui, avec la législation précédente auraient bénéficié du Rsa « socle » sans faire de démarches particulières, n'en bénéficient plus automatiquement. Les deux effets - facteurs tendanciels et déconnexion prime/Rsa - expliqueraient chacun avec la même importance la baisse constatée.

Par ailleurs, au cours du 3ème trimestre 2016, les Caf d'Île-de-France ont versé plus de 156,4 millions d'euros au titre du Rsa socle, c'est 2 % (ou 3,1 millions) de plus qu'au deuxième trimestre (153,2 millions d'euros). Ceci peut sembler paradoxal au regard de la baisse du nombre de bénéficiaires.

Ces évolutions contrastées s'expliquent par deux facteurs :
- les revalorisations du Rsa qui ont un effet plus prononcé sur les dépenses que sur le nombre d'allocataires
- la déconnexion entre la prime d'activité et le Rsa qui a un effet plus prononcé sur la baisse des bénéficiaires que sur celle des dépenses puisque les allocataires qui pourraient cumuler du Rsa « socle » et de la prime d'activité ont probablement un montant de Rsa faible au regard du montant moyen du Rsa (puisqu'ils ont un revenu).

(1) Au 1er septembre 2013, le montant forfaitaire du Rsa a été revalorisé de 2 %. Cette mesure prise dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté correspond à la première revalorisation exceptionnelle du Rsa de 10 % sur 5 ans.
(2) Cnaf, Note : 2017_02DSPA, 6 janvier 2017, Évolution prime d'activité/Rsa, complément au Rsa conjoncture n°16.

Figure 2. et 3. Nombre d'entrants et de sortants du Rsa socle selon leur droit au Rsa activité seul/prime d'activité en fin de trimestre (en milliers)

- du Rsa socle

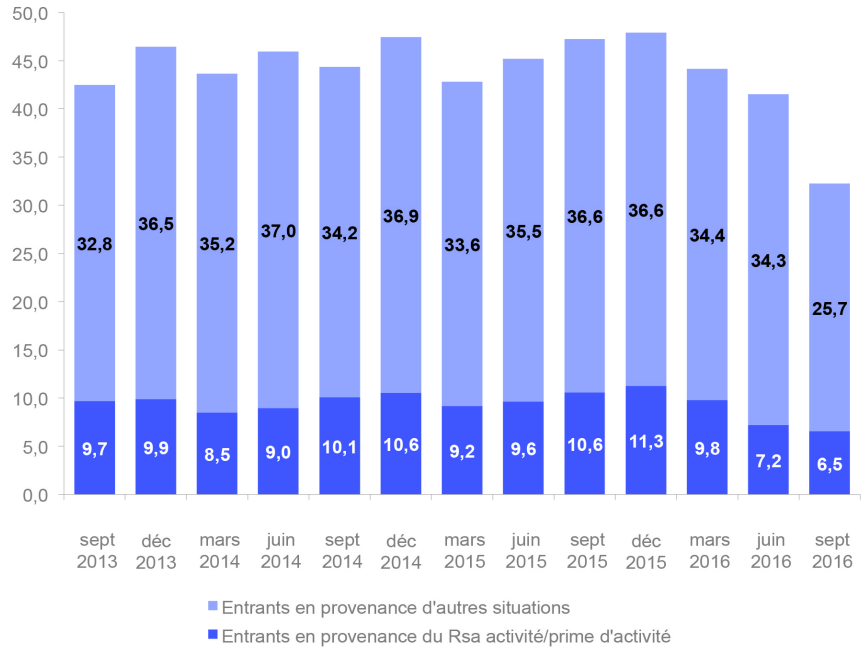

-du Rsa socle + prime d'activité

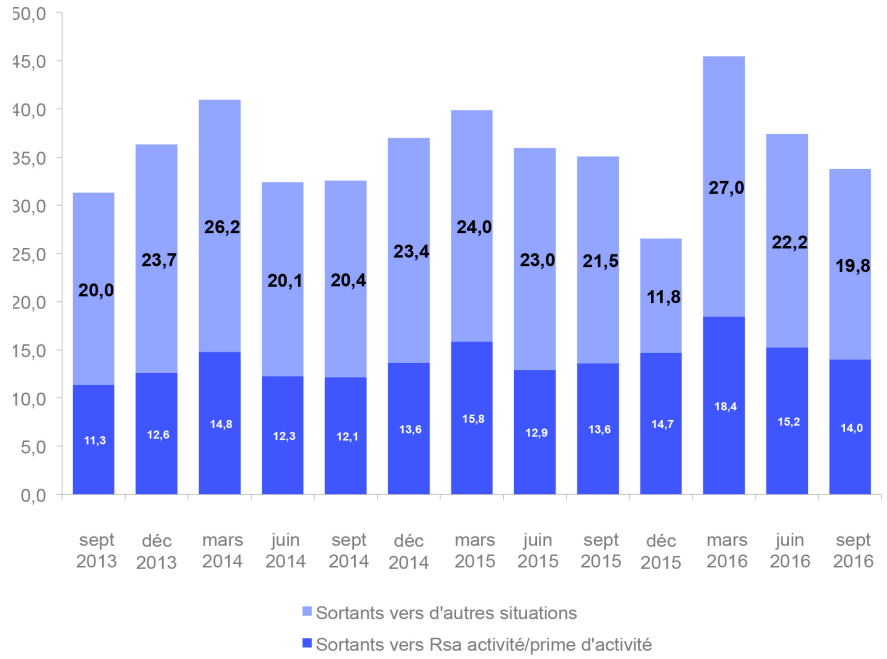

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2013, 2014, 2015, 2016.
Lecture : En mars 2016, le nombre de sortants du Rsa socle vers une autre situation s'établit à 27 000 en Île-de-France.

Tableau 2. Répartition des bénéficiaires du Rsa socle selon la structure familiale, en Île-de-France, par département, au 30 septembre 2016 (%)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Couples avec enfant(s)	5,5	8,4	12,8	10,3	10,9	10,0	11,6	13,4	10,2
Couples sans enfant	2,2	2,1	3,1	2,3	2,3	2,0	2,3	3,0	2,5
Familles monoparentales	19,6	26,3	31,5	29,7	35,9	29,5	34,3	33,2	29,1
Femmes vivant seules	24,7	20,2	15,8	18,2	16,3	17,0	15,7	16,5	18,4
Hommes vivant seuls	48,1	43,1	36,7	39,5	34,6	41,5	36,1	34,0	39,7

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, septembre 2016.
Lecture : Fin septembre 2016, près du quart (24,7 %) des allocataires parisiens du Rsa socle (seulement Rsa socle et Rsa socle + Prime d'activité) sont des femmes seules.

Près de 6 bénéficiaires franciliens du Rsa socle sur 10 (58,1 %) sont des personnes isolées (cf. tableau 2.); cette proportion s'étage de 50,4 % dans le Val-d'Oise à 72,8 % à Paris. La part des familles monoparentales atteint 29,1 % sur l'ensemble de la région ; parmi l'ensemble des familles près des trois quarts (74 %) sont des familles monoparentales. ■

Delphine Guérin
Ctrad – Caf en Île-de-France

Le bulletin d'information des Caf en Île-de-France est une publication de la Ctrad, service d'études des Caf en Île-de-France
Directeur de la publication : Robert Ligier ■ Rédacteurs : Danie Chemineau, Delphine Guérin ■
Maquettiste : Myriam Breitman ■ Imprimeur : SIRI Caf de Paris ■
Numéro ISSN 2266-4076
Courriel : ctrad.cafcreteil@caf.cnafmail.fr
Site : www.caf.fr/ma-caf/caf-du-val-de-marne/partenaires/etudes-et-statistiques

Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision
Février 2017